



Église des Pays de l'Ain

1^{er} avril 2019
n° 4

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

Repartir du Christ et contempler le visage de Jésus

On est saisi lorsque l'on entre dans le mystère de Dieu. Car c'est une réalité qui dépasse tout ce qu'on peut imaginer [...] : Dieu qui se fait homme en la personne de Jésus Christ ! Dieu qui vient connaître le rejet et la mort, par amour pour nous ! [...] Jésus a en effet été choisi pour nous manifester l'amour du Père et nous faire accéder à cet amour. [...] Jésus dans le dépouillement de son humanité. Jésus dans sa condition de créature, semblable à tous les autres humains. Absolument rien d'extraordinaire ! C'est notre situation dans la société d'aujourd'hui. Nous ne voyons rien de glorieux. Nous pourrions parfois être tentés de découragement ou de manque d'espérance lorsque nous sommes dans l'obscurité. La nuit dans laquelle nous sommes plongés (baisse des effectifs de pratiquants, baisse du nombre d'enfants catéchisés, petit nombre de prêtres, sans compter les graves scandales de mœurs qui viennent d'éclater) peut nous paralyser et nous angoisser pour l'avenir.

Or cette nuit est communion au mystère du Christ. Elle ne doit pas nous faire perdre de vue que nous sommes enveloppés de protection et miséricorde. Nous ne devons pas nous laisser écraser par les circonstances mais nous devons conserver le regard fixé sur

la personne de Jésus et demeurer à l'écoute de la Parole vivante du Père. Nous devons avancer avec persévérance et accepter de nous laisser conduire sur un chemin de dépouillement qui est celui du grain de blé tombé en terre pour porter du fruit. Jésus parle de son « départ » ; autrement dit de son abaissement et de sa mort. Il nous entraîne avec lui pour participer à sa Pâque. Nous devons demeurer dans l'espérance, comme lui-même demeurera totalement abandonné à son Père lors de sa passion et de sa mort.

Il est stérile de nous lamenter et de pleurer sur un passé révolu. La réponse est toujours à trouver dans un attachement plus grand au Christ. Nous ne voyons plus que Jésus seul ! Le Père du ciel nous enjoint de l'écouter et de lui faire confiance. Souvenez-vous qu'au moment d'entrer dans ce troisième millénaire, saint Jean-Paul II nous avait demandé de repartir du Christ et de contempler le visage de Jésus. Aujourd'hui, tournons donc résolument notre regard vers Jésus et écoutons la Parole vivante que le Père nous adresse en son Fils Jésus !

+ Pascal ROLAND

Homélie pour le 2^e dimanche de Carême

Messe à Meximieux

EPA Avril 2019 • 1

Agenda de notre évêque

Du mardi 2 au vendredi 5 avril

Assemblée plénière des évêques de France à Lourdes

Samedi 6 et dimanche 7 avril

Pèlerinage des étudiants et jeunes professionnels au Puy-en-Velay

Lundi 8 avril

Intervention auprès des consacrés du diocèse de Moulins à l'Abbaye de Chantelle

Mardi 9 avril

Secours catholique : présentation aux instances départementales du recueil rédigé à l'occasion des débats « crise sociale »
Rencontre des confirmands du collège St-Joseph et du Sacré-Cœur de Bourg-en-Bresse
Déjeuner avec les responsables du MRJC
Halte spirituelle à Péron

Mercredi 10 avril

Rencontre de l'économiste et du vicaire général
Déjeuner avec les responsables Bresse-Bugey-Dombes de l'Eglise protestante Unie de France
Bureau du Secours catholique
Conseil pastoral à Vonnas

Jeudi 11 avril

Assemblée des doyens à Bourg-en-Bresse
Rencontre des prêtres *Fidei Donum* arrivés cette année

Vendredi 12 avril

Conseil d'administration de l'Association diocésaine
Fraternité Missionnaire diocésaine
Rencontre de la responsable régionale JOC
Inauguration du nouvel accueil de jour Alpha3A
Rencontre des confirmands de Tossiat et St-Denis-Péronnas

Samedi 13 avril

Marche des Croix à Viriat

Lundi 15 avril - Lundi saint

Bureau du conseil presbytéral

Mardi 16 avril - Mardi saint

Journée du presbyterium à Bourg-en-Bresse
Messe chismale à Notre-Dame de Bourg

Jeudi 18 avril - Jeudi saint

Déjeuner avec les prêtres aînés et office de la Cène à Seillon-Repos

Triduum pascal à la co-cathédrale Notre-Dame de Bourg-en-Bresse

Dimanche 21 avril - dimanche de Pâques

Messe au centre pénitentiaire de Bourg

Mardi 23 avril

Visite à l'Ermitage de la Mère de Dieu à St-Julien-sur-Reyssouze
Visite aux Petites Servantes de Jésus-Hostie à Cuet

Mercredi 24 avril

Présence au sanctuaire d'Ars

Jeudi 25 avril

Rencontre des confirmands de St-Rambert et Lhuis à St-Rambert-en-Bugey

Vendredi 26 avril

Conseil diocésain des Affaires économiques
Réunion immobilier à Ars

Samedi 27 avril

Fête de saint Pierre Chanel à Cuet

Dimanche 28 avril

Dimanche de la Miséricorde

500^e pèlerinage de saint Marc à Montluel

Lundi 29 avril

Rencontre des prêtres de l'archidiaconé St-Pierre Chanel à Annecy

Mardi 30 avril

Rencontre des prêtres du doyenné du Revermont à Coligny

Journée du presbyterium et messe chrismale

Rencontre des prêtres du diocèse et invitation à la Messe chrismale

La journée du presbyterium, qui réunit chaque année les prêtres du diocèse, aura lieu le Mardi saint 16 avril 2019, à Bourg-en-Bresse.

Les chrétiens des Pays de l'Ain sont invités à prendre part à la messe chrismale autour de Mgr Pascal Roland, des prêtres et des diacres du diocèse, le 16 avril à 17 h à la co-cathédrale Notre-Dame de Bourg-en-Bresse.

Distribution des huiles saintes

- Mardi 16 avril : à l'issue de la Messe chrismale (sacristie, salle Notre-Dame)
 - Ensuite à l'évêché (aux heures de permanence de la chancellerie)
- En cas de besoin, téléphoner au chancelier avant de passer (06 09 71 66 20)

Messieurs les curés sont priés de préparer des « ampoules » ou flacons propres et transparents.

À ceux qui auraient besoin du Saint-Chrême dès le dimanche de Pâques, il est recommandé de venir le chercher à l'issue de la Messe chrismale.

Il est toujours possible de s'organiser en doyenné.

Huiles saintes périmées

Les huiles saintes de l'année précédente doivent être brûlées.

En cas de difficulté, il est possible de les déposer à la chancellerie (dans un flacon qui pourra être restitué par la suite si le nom de la paroisse est indiqué).

Les prêtres jubilaires en 2019

La journée du presbyterium sera l'occasion de célébrer le jubilé de dix-huit prêtres présents dans notre diocèse.

Jubilé de platine - 70 ans d'ordination :

- P. Paul Vernu, ordonné prêtre le 29 juin 1949

Jubilé de palissandre - 65 ans d'ordination :

- P. Jean-Paul Bonnet (diocèse de Lyon), le 28 juin 1954
- P. Michel Boyer, le 29 juin 1954

Jubilé de diamant - 60 ans d'ordination :

- P. Albert Genton, le 28 juin 1959
- P. Joseph Gallion, le 1^{er} juillet 1959
- P. Michel Page, le 1^{er} juillet 1959
- P. Félix Hutin, le 12 juillet 1959
- *Le P. André Perretant, décédé le 7 mars dernier, avait été ordonné prêtre le 28 juin 1959.*

Jubilé d'or - 50 ans d'ordination :

- P. Gilles Bonnemort (Missionnaire du Sacré-Coeur), le 29 juin 1969
- P. Bernard Perret, le 28 juin 1969
- P. André Marysse, le 20 juillet 1969

Jubilé d'argent : (25 ans d'ordination)

- P. Roger Pellicia, le 15 mai 1994
- P. Alain Raymond, le 5 juin 1994
- P. Pierre Friess, le 3 juillet 1994
- P. Pierre Le Bourgeois, le 3 juillet 1994
- P. Aimé Mobwete, le 14 août 1994

10 ans d'ordination :

- P. Davy Ondze (diocèse d'Owando), le 13 juin 2009
- P. Philippe Parant (SJMV), le 28 juin 2009
- P. Bonaventure Lawson (diocèse d'Aného), le 21 novembre 2009

Compte-rendu du Conseil presbytéral - 7 et 8 mars 2019

Le jeudi 7 et le vendredi 8 mars 2019, le Conseil Presbytéral s'est réuni autour de Mgr Pascal Roland au Foyer Sacerdotal Jean-Paul II, à Ars-sur-Formans. Tous les membres furent présents, mais l'abbé Dominique Blot n'a pu arriver que le jeudi en fin de matinée, après le départ de l'abbé Aimé-Fulbert Owah, pour des raisons personnelles.

Le jeudi 7 mars, en début d'après-midi sont intervenus M. Bertrand Lapostolle et Mme Peggy Grande au titre du Comité des Assises de l'Immobilier.

Jeudi 7 mars dans la matinée, en présence des doyens.

Dans un premier temps, les membres du nouveau conseil se sont exprimés sur la nature de leur participation. Ils désirent travailler dans la continuité du conseil précédent. Ils conçoivent le C.P. à la fois comme une représentation légitime du presbyterium du diocèse de Belley-Ars et aussi comme un lieu pour discerner ce que suscite l'Esprit Saint et conseiller l'évêque dans ses décisions. Leur mission est aussi de faciliter le dialogue entre les prêtres et Mgr Pascal Roland ainsi que de favoriser la fraternité sacerdotale.

Ils demandent encore à être éclairés sur la distinction des rôles propres au conseil des doyens et au C.P.

Ensuite, ont été élus membres du bureau : l'abbé Dominique Blot (secrétaire général), l'abbé Martin Soboul (secrétaire) et l'abbé Michaël Gaborieau.

Dans les échanges avec les doyens, plusieurs points sont à relever :

- Les visites pastorales de l'évêque sont appréciées. Mais plusieurs curés sont en attente d'un retour concret pour que ces visites portent tous leurs fruits.
- Mgr Pascal Roland désire associer les doyens aux nominations mais il semble à certains que les moyens de cette consultation ne sont pas suffisants pour tenir compte de l'histoire des personnes et des paroisses.
- Certains estiment que la dissolution du conseil épiscopal n'a pas été expliquée suffisamment, ni la manière dont son absence permettra une meilleure gouvernance du diocèse.



Autour de Mgr Roland, les prêtres présents au Conseil presbytéral les 7 et 8 mars à Ars

Jeudi 7 mars dans l'après-midi

M. Bertrand Lapostolle a fait le point de la situation des travaux du **Comité des Assises de l'Immobilier**. Il a été créé pour assurer l'étude des projets d'investissements paroissiaux dont le budget dépasse 25 000 €. Ce comité a été constitué en Mai 2018 avec 10 membres dont le secrétaire général du C.P.



La capacité d'investissement du diocèse pour les cinq années à venir est de 4 millions d'euros environ. Or l'enveloppe correspondante aux projets chiffrés à ce jour est de 12 millions d'euros. Le comité existe pour aider à la fois les paroisses à monter leur projet et l'évêque à prendre sa décision d'investir ou non et fixer des priorités. En 2018, deux projets importants ont été recommandés par le comité : une maison paroissiale à Belley et la mise aux normes de la chapelle des Vennes. Actuellement, une dizaine de projets paroissiaux sont à l'étude.

En ce qui concerne le projet d'aménagement de la maison diocésaine à Bourg, le collège des consultants a été avisé. C'est un projet progressif qui permet d'aménager l'existant, sans vendre une partie des terrains. Une première tranche de travaux sera mise en route, probablement à l'automne 2019 pour aménager l'aile nord du bâtiment « historique » (294 000 €). Une réunion d'information pour les salariés et bénévoles aura lieu le lundi 8 avril 2019 de 14 h à 16 h.

A partir de ce moment, seuls les membres du C.P. ont été présents. En cette fin d'après-midi, plusieurs sujets ont été abordés :

La session de Viviers en novembre 2018.

Mgr Pascal Roland s'est réjoui de la bonne participation des prêtres à la session, qu'ils puissent parler en vérité et nommer les difficultés. Les membres du conseil se demandent s'il ne serait pas préférable que l'organisation de ces sessions presbytérales soit confiée au C.P. lui-même plutôt qu'à la commission « fraternité sacerdotale » dont ils ne voient pas très bien les contours de la mission. D'autre part, ils estiment que ces sessions doivent être davantage centrées sur des sujets pastoraux que sur des problèmes cléricaux. C'est la mission qui unit les prêtres concrètement et les mobilise.

Les priorités du C.P. dans les années à venir

Après avoir entendu le Père Christian Josselin faire un résumé du travail accompli par le C.P. durant la période 2013-2019, les membres du C.P. ont réfléchi aux questions prioritaires pour leur réflexion commune à venir. C'est ainsi qu'ils ont choisi trois sujets :

- **La pastorale des familles, creuset des vocations.** Des membres du C.P. commenceront l'étude du document des évêques de France : La préparation au mariage dans le contexte de la nouvelle évangélisation, document épiscopat 2014.

- **La célébration des 200 ans du diocèse de Belley-Ars.** La tentation d'une telle célébration est de n'être tournée que vers le passé. Des membres du C.P. se proposent de lire un chapitre de la biographie de Mgr Raymond Devie par l'abbé J. Cognat pour en tirer une intuition pastorale pour notre temps, à partir de l'action de Mgr Devie.

- **La rédaction du Vademecum pastoral et administratif pour les sacrements d'initiation.** C'est un travail à plus long terme. Se pose encore la question de savoir s'il ne faut pas ajouter le sacrement du mariage. En effet, la perspective d'une visée catéchuménale ou néo-catéchuménale concerne aussi ce sacrement. Le C.P. se propose de travailler à la prochaine session la table des matières de ce document à venir.

Vendredi 8 mars dans la matinée

La pastorale sacramentelle

Le thème de la matinée était « **la préparation des adultes aux sacrements de l'initiation et son incidence sur la pastorale paroissiale.** »

Un exposé de Mgr Pascal Roland a commencé notre réflexion. Il invite les prêtres à éviter deux écueils : accepter toutes les demandes de sacrement sans discernement ou les rejeter à priori car elles n'entreraient pas dans un cadre juridique déterminé. Quatre orientations sont données aux prêtres :

- On ne prépare pas à un sacrement, on prépare à la vie chrétienne. Le sacrement n'est pas une fin en soi. La fin est la vie avec le Christ.

- Il faut sortir de l'opposition entre sacrement et évangélisation. Les sacrements (préparation et célébration) sont des lieux d'évangélisation où la grâce du Christ touche les personnes.

- Entrer dans une perspective dynamique : initier un processus en prenant les personnes là où elles en sont et cheminer en marchant au pas de chacun. Il est davantage nécessaire de valoriser le temps de la maturation que de chercher à maîtriser un espace.

- Le prêtre n'intervient pas seul car un des objectifs est d'intégrer les personnes dans la communauté paroissiale.

La préparation aux sacrements de l'initiation chrétienne peut devenir un modèle pour accompagner toute personne qui demande un sacrement. L'évêque invite, comme dans le catéchuménat, à un cheminement par étapes qui n'a pas peur de prendre son temps.

Voici un résumé des échanges entre les membres du C.P. qui ont suivi :

Les difficultés ne manquent pas aux curés et à leurs équipes pour assurer la préparation aux sacrements. Ils font effectivement la constatation qu'il y a une dissociation entre l'événement sacramentel auquel y est associée la préparation prévue et l'absence fréquente de vie chrétienne des demandeurs. En effet, les personnes qui sollicitent un sacrement ne demandent pas, la plupart du temps, un engagement dans la foi. Leur culture « chrétienne » souvent pauvre propage un discours qui fait du sacrement un but en soi, à consommer dans l'immédiateté et qui n'a pas d'avenir. Une autre difficulté tient au concubinage généralisé : c'est un obstacle à un cheminement dans la foi car pour recevoir le sacrement du baptême ou de confirmation, l'adulte doit régulariser sa situation conjugale, ce qui constitue souvent un blocage, s'il veut commencer un temps

d'initiation chrétienne. Enfin, les pratiques différentes d'une paroisse à l'autre, voire d'un diocèse à l'autre, n'aident pas les personnes à se situer en vérité dans l'Église puisqu'elles peuvent parfois obtenir ailleurs avec facilité ce qu'on leur refuse dans leur propre paroisse.

La discussion a pu faire émerger des principes de théologie pastorale :

- Il existe des critères objectifs propres à chaque sacrement. Nous pouvons nous appuyer sur eux pour une pratique sacramentelle cohérente dans notre diocèse.
- Il ne faut pas confondre la préparation au sacrement et sa célébration. Si la célébration peut être faite dans un autre lieu, la préparation se fera dans la paroisse d'habitation des personnes pour initier un cheminement de vie chrétienne dans la communauté paroissiale d'habitation.
- Les sacrements construisent le Corps du Christ et la communauté paroissiale. S'il est difficile, voire impossible, de mesurer la rencontre personnelle avec le Christ, la participation à la messe dominicale est un critère objectif de vie chrétienne, comme l'a rappelé le pape François car c'est une rencontre avec le Christ et avec l'Église. Or la préparation aux sacrements est souvent dissociée de la participation à la messe du Dimanche, d'où une méconnaissance et du Christ et de la communauté paroissiale.
- On ne fera pas l'économie de la liberté de la personne. Il faudra qu'elle accepte d'être aussi acteur de sa propre formation à la vie chrétienne et qu'elle puisse dire clairement : « Ce que vous me proposez, je suis prêt à le vivre. »

La discussion a terminé sur le sacrement du mariage qui cristallise toutes les ambiguïtés et tous les défis de la pastorale sacramentelle. Il faut certes distinguer le sacrement du mariage et les sacrements d'initiation car le mariage est un droit naturel. Mais il faut reconnaître que les demandes de sacrement de mariage sont le plus souvent des régularisations et exigeraient d'initier les personnes à un chemin de conversion et de vie chrétienne, ce même chemin qui est proposé par les trois sacrements de l'initiation chrétienne.

Questions diverses

- Des membres du conseil presbytéral ont fait part de leur inquiétude au sujet du sanctuaire d'Ars, de la baisse de la fréquentation et de l'orientation pastorale des activités du sanctuaire.
- Mgr Roland a décidé de dissoudre la commission pour la fraternité sacerdotale afin que sa mission passe au conseil presbytéral.
- L'abbé Pierre Yves Monnoyeur, à la demande de l'évêque, a accepté d'être membre du conseil d'administration de l'Association Diocésaine de Belley-Ars.
- La prochaine session aura lieu les 13 et 14 juin à l'abbaye de saint Rambert. Elle sera préparée par le Bureau qui se réunira le lundi 15 avril.

Le Bureau du Conseil presbytéral



*Le Bureau du Conseil presbytéral :
les P. Martin Soboul, Dominique Blot
et Michaël Gaborieau*

Décès dans la famille diocésaine

Monsieur l'abbé André Perretant est décédé à l'hôpital Fleyriat, le 7 mars 2019, à l'âge de 87 ans.

Ses funérailles ont été célébrées le mardi 12 mars en l'église Saint-Pierre Chanel de Bourg. Il a ensuite été inhumé au cimetière de Bourg, dans le caveau familial.

Le P. André Perretant est né le 30 janvier 1932 à Bourg-en-Bresse, et il a été ordonné prêtre en l'église Notre-Dame de Bourg, le 29 juin 1959, par Mgr René Fourrey.

Il fût d'abord nommé vicaire à Marboz (1959-1962) puis à Feillens (1962-66). En 1966, il devint administrateur paroissial de Saint-Martin-de-Bavel et aumônier du MRJC de Belley ; il fut aussi directeur spirituel de l'Institution Lamartine de Belley à partir de 1967.

En 1973, il devint pour un an novice à l'Institut des prêtres du Prado de Lyon.

Devenu membre du Prado, il fut nommé curé de Civrieux (1974-1975), puis d'Aranc (1975-1978), de Cormaranche-en-Bugey (1978-1979), et de Brénod (1979-1990). Il fut dans le même temps doyen du secteur d'Hauteville (1977-1987). Il devint ensuite curé de Ceyzériat (1990-2008) et délégué diocésain pour la coopération missionnaire (1993-1996). Enfin, il fut nommé aumônier des Sœurs de Saint-Joseph de Jasseron (2008-2016).

Admis à la retraite en 2016, il se retira à Seillon-Repos.

Le diocèse prie pour lui, en communion avec sa famille, avec ses proches et avec la communauté des prêtres de Seillon-Repos.



Homélie du P. Albert Genton

C'est André qui nous rassemble cet après-midi. Le 28 juin 1959 à l'église Notre-Dame de Bourg, trois prêtres étaient ordonnés, trois bressans : Michel Sigonney, André et moi-même. Nos itinéraires à tous trois ont été différents mais notre amitié n'a jamais cessé.

Après l'accueil de cet évangile de saint Matthieu (Mt 4, 18-22) qui nous a rappelé l'appel d'André par Jésus, nous évoquons l'appel d'un autre André.

C'est saint François de Sales, évêque d'Annecy, qui a écrit ces mots : *« Il y a entre le texte de l'Évangile et la vie des saints, des chrétiens, autant de différence qu'entre une musique notée et une musique chantée. »* C'est dire que le meilleur commentaire de la Parole de Dieu, c'est la vie du chrétien, notre vie d'aujourd'hui. Alors sachons découvrir les pépites qui dans notre vie sont pépites d'Évangile.

Jésus, pour se faire connaître, a appelé 12 apôtres, une équipe. C'est ce qui a compté dans la vie d'André, c'est entre autres pour cela que, dès le début de son ministère, il a choisi de s'intégrer dans une équipe de prêtres du Prado. Le Prado, société fondée par un prêtre lyonnais au XIX^e siècle, Antoine

Chevrier, avait pour objectif que les prêtres vivent de la pauvreté et de l'humilité en donnant la priorité aux pauvres et aux exclus. Dans leurs rencontres régulières, les prêtres priaient ensemble et relisaient leur ministère à la lumière de l'Évangile. C'est grâce à cette équipe qu'André a tenu bon et c'est certainement là qu'il a découvert l'importance pour un prêtre de la collaboration étroite et fraternelle avec des laïcs, ce qui l'a guidé spécialement dans les 17 années passées à Ceyzériat.

Une autre caractéristique de sa vie : le soutien qu'a été pour lui sa famille, frères et sœurs, neveux et nièces, ainsi que des paroissiens dans une amitié fidèle jusqu'à ces derniers temps.

Dans les randonnées de Jésus en Palestine, un jour il a dit à ceux qui l'entouraient : « Regardez les lys des champs ! » Quant à André, il nous disait : « Regardez les lys martagon ! » Il y en a en Revermont. C'était un amoureux de la nature : les fleurs, les champignons, les abeilles. En tout cas, c'est lui qui m'a fait découvrir une des plus jolies belles fleurs du Plateau du Retord : la tulipe sauvage, une petite fleur merveilleuse, protégée, qui fleurit fin mai. Et qu'on ne trouve qu'à un seul endroit sur tout le plateau, contrairement aux Narcisses qui, elles, prolifèrent. Merci André.



Dans ses volontés, André a demandé que pour son départ, il n'y ait pas de discours. Alors je m'arrête. Je vous invite à prier ensemble, et bien sûr en union avec André, cette prière du Pape François qui conclut son encyclique Laudato Si sur la sauvegarde de notre planète et qui rejoint bien sûr ce que s'est efforcé de vivre notre ami André :

Ô Dieu des pauvres, aide-nous à secourir les abandonnés et les oubliés de cette terre qui valent tant à tes yeux.

Guéris nos vies, pour que nous soyons des protecteurs du monde et non des prédateurs, pour que nous semions la beauté et non la pollution ni la destruction. [...]

Apprends-nous à découvrir la valeur de chaque chose, à contempler, émerveillés, à reconnaître que nous sommes profondément unis à toutes les créatures sur notre chemin vers ta lumière infinie.

Amen

Témoignage du P. Philippe Brunel, responsable du Prado en France

André était un véritable fils du bienheureux Antoine Chevrier ; il était membre de l'Institut séculier du Prado. Ayant entendu l'appel à devenir un véritable disciple et apôtre de Jésus christ, il a cherché à porter dans sa vie « la crèche, la croix et le tabernacle ».

Car il voulait annoncer le Christ par sa manière d'être et pas seulement par ses paroles, dans les différents ministères qui ont jalonné sa vie, il a toujours cherché à vivre la simplicité de l'Évangile, en restant attentif aux personnes les plus simples autour de lui, et il s'est laissé lui-même simplifier. Aujourd'hui, il entre dans la paix et la joie du Royaume. Nous rendons grâce à dieu pour nous l'avoir donné comme frère et pour le témoignage de sa foi bien incarnée.

Denier de l'Eglise : prendre conscience de l'urgence de la situation

La matinée du vendredi 22 mars a réuni les curés et trésoriers des paroisses de notre diocèse, venus faire le bilan de la campagne du Denier de l'Eglise pour l'année 2018, et préparer les actions à mener en 2019.

Depuis une dizaine d'années, la collecte du Denier de l'Eglise peut sembler à première vue **relativement stable**, toujours supérieure à 1 900 000 €, dépassant parfois les 2 millions d'euros...

Ce résultat est hélas en trompe-l'oeil. Si le montant de la collecte se maintient à peu près au fil des ans, ce n'est dû qu'à une seule raison : **la générosité, toujours plus grande, des donateurs**. En 2011, ceux-ci donnaient, en moyenne, 163 € ; l'an passé, cette moyenne était de 210 €. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour cette générosité : grâce à eux peuvent être assurés le traitement des prêtres, les frais de

formation des séminaristes et les salaires des laïcs qui travaillent pour l'Eglise.

Malheureusement, le maintien de la collecte et la hausse du don moyen signifient que **le nombre des donateurs chute dramatiquement. De 2008 à 2018, le diocèse a perdu un tiers de ses donateurs, soit près de 5 000 personnes**. Depuis de nombreuses années, la réunion de lancement de la campagne du Denier est l'occasion de rappeler qu'il est important de parler du Denier auprès de nouveaux donateurs - pratiquants occasionnels, parents venant demander le baptême de leurs enfants, fiancés se préparant au mariage, familles des enfants catéchisés... **Une prise de conscience de tous les catholiques est désormais indispensable : la situation de l'Eglise dans les Pays de l'Ain est fragile, et l'annonce de l'Evangile est de la responsabilité de chacun des croyants !**

Les résultats de l'année 2018

Résultat	Montant du Denier			Donateurs			Moyenne des dons		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Total	1 981 819	2 007 105	1 921 227	10 258	10 068	9129	193	199	210
Ecart	-38 989	+25 286	-85 878	-624	-190	-939	+8	+6	+11
annuels	-1,92%	+1,28%	-4,28%		-2%	-9%	+4%	+3%	+6%

L'an dernier, la collecte du Denier a donc connu une **baisse de plus de 4 %**, ainsi qu'une **baisse de 9 % des donateurs, qui passent pour la première fois sous la barre des 10 000**. Cette tendance est constatée dans tous les diocèses et, au-delà, dans toutes les associations faisant appel à des donateurs : l'incertitude fiscale, le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, la hausse de la CSG qui touche les retraités, tout cela y a concouru. Si on y ajoute que la collecte au titre de l'IFI (impôt sur la fortune immobilière, qui a remplacé l'ISF) réalisée par la Fondation

pour le Clergé a baissé, pour notre diocèse, de 55% l'an dernier, on comprend combien la diminution des dons est préoccupante.

Seuls notes positives : les dons par prélèvement mensuel sont en hausse et représentent désormais 27% de la collecte, et le nombre de donateurs en ligne a augmenté de 25% en un an.

Face à ces chiffres inquiétants, **la mobilisation de tous est primordiale pour la campagne de l'année 2019**, et pour celles qui suivront.

La campagne du Denier 2019

Face à cette situation, la campagne 2019 du Denier sera capitale. Nous vous présentons trois outils pour vous aider à la mener à bien.

Dieu est vivant !

En premier lieu, la collecte du Denier s'appuie sur une campagne d'affichage dans les églises et de publipostage. Ceux qui ont déjà donné au Denier ont reçu au mois de mars un courrier pour les inviter à faire un don, et les paroisses sont invitées à distribuer largement des enveloppes au cours des messes à venir, notamment lors du dimanche des Rameaux.

Cette année, le diocèse a choisi de montrer la vitalité. Les jeunes présents sur les affiches sont les pèlerins du diocèse de Belley-Ars, en prière à la Trinité des Monts lors de leur pèlerinage à Rome, au mois d'avril 2018. Ils nous invitent à croire, à louer, à nous engager, à annoncer « Dieu est vivant ! » Cette profession de foi, proclamée sur l'affiche, chaque chrétien peut la faire à son tour ; chaque chrétien peut contribuer à répandre cette Bonne Nouvelle, en y consacrant son temps, sa prière, mais aussi par un don pour soutenir l'Eglise.

Une boîte à outils pour les acteurs du Denier

Pour la deuxième année, un site Internet pour les acteurs de la campagne du Denier a été mis en place, sur lequel ils peuvent retrouver les outils dont ils ont besoin : textes pour les feuilles paroissiales, annonces à lire à la messe, affiches et vidéos...

Il est également possible de s'inscrire sur ce site à une lettre d'information, pour être prévenu des nouveautés mises à dispositions des paroisses en cours d'année, et pour ne pas manquer les temps forts de la campagne : lancement, relance, fin d'année...

<https://belley-ars.outilsdenier.fr/>



DIEU EST VIVANT

PARTAGEONS CETTE BONNE NOUVELLE :
SOUTENONS LA MISSION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

www.don.belley-ars.fr

Le Denier
Diocèse de Belley-Ars

Un nouveau site de don

A l'automne dernier, un nouveau site de don à été lancé. Simple d'utilisation - plus besoin de rechercher les identifiants de connexion utilisés l'année précédente... -, adapté aux téléphones portables et aux tablettes, ce site permet bien sûr de faire un don pour le Denier, mais aussi pour les projets des Assises de l'Immobilier, pour les souscriptions paroissiales. Il présente aussi des informations sur les autres types de don : offrandes de messes, casuel, quête, dons en nature, bénévolat, mécénat... N'hésitez pas à le faire connaître !

<https://don.belley-ars.fr>

Le diocèse tient à remercier tous ceux qui s'impliquent dans cette campagne, dans les paroisses ou au niveau diocésain, et sans qui l'Eglise dans les Pays de l'Ain ne pourrait avoir les moyens d'annoncer l'Évangile.

Denier de l'Eglise 2018

GROUPEMENTS PAROISSIAUX	MONTANT PAR GROUPEMENT PAROISSIAL					NOMBRE DONATEURS			MOYEN
	2016	2017	2018	Ecart 17/18	%	2017	2018	écart	
BOURG EN BRESSE	124 129 €	153 955 €	124 355 €	-29 600 €	-19 %	523	481	-42	294 €
VIRIAT	51 742 €	50 232 €	47 514 €	-2 718 €	-5 %	244	213	-31	206 €
SAINT-DENIS PERONNAS	64 448 €	67 393 €	59 791 €	-7 652 €	-11 %	383	334	-49	176 €
TOSSIAT MONTAGNAT CEYZERIAT	29 654 €	28 490 €	27 946 €	- 544 €	-2 %	175	155	-20	163 €
BOURG	269 973 €	300 069 €	259 606 €	-40 513 €	-13 %	1325	1183	-142	226 €
VILLEREVERSURE	36 442 €	35 764 €	30 826 €	-4 938 €	-14 %	228	184	-44	157 €
COLIGNY	33 827 €	37 287 €	33 612 €	-3 625 €	-10 %	276	260	-14	135 €
MARBOZ	16 811 €	15 811 €	14 551 €	-1 260 €	-8 %	114	97	-16	139 €
ST ETIENNE DU BOIS	13 436 €	14 138 €	12 139 €	-1 999 €	-14 %	124	102	-22	114 €
PONCIN	29 627 €	23 722 €	21 955 €	-1 767 €	-7 %	154	141	-13	154 €
PONT D AIN	26 343 €	24 772 €	22 746 €	-1 846 €	-8 %	145	128	-16	171 €
REVERMONT	156 486 €	151 495 €	135 829 €	-15 436 €	-10 %	1041	912	-125	146 €
FEILLENS	43 286 €	44 371 €	40 625 €	-3 746 €	-8 %	342	285	-53	130 €
PONT DE VAUX	20 612 €	19 986 €	18 727 €	-1 259 €	-6 %	146	130	-16	137 €
PONT DE VEYLE	32 249 €	30 686 €	30 830 €	144 €	0 %	194	178	-16	158 €
MONTREVEL EN BRESSE	65 433 €	60 574 €	55 050 €	-5 524 €	-9 %	431	402	-29	141 €
BRESSE	161 580 €	155 618 €	145 233 €	-10 385 €	-7 %	1113	995	-114	140 €
CHATILLON SUR CHALA	38 923 €	42 061 €	40 769 €	- 592 €	-1 %	215	207	-7	196 €
VONNAS	28 955 €	29 960 €	32 714 €	2 754 €	9 %	213	193	-20	141 €
VILLARS LES DOMBES	17 412 €	24 888 €	25 224 €	336 €	1 %	97	82	-15	257 €
CHALAMONT	17 125 €	18 893 €	15 177 €	-3 716 €	-20 %	83	72	-11	228 €
ST DIDIER SUR CHALA	33 186 €	29 761 €	28 049 €	-1 712 €	-6 %	136	117	-19	219 €
MONTMERLE SUR SAONE	29 146 €	31 339 €	29 741 €	-2 298 €	-7 %	172	152	-19	182 €
FAREINS	14 990 €	13 368 €	13 147 €	- 220 €	-2 %	82	69	-12	163 €
DOMBES	179 737 €	190 270 €	184 821 €	-5 449 €	-3 %	998	892	-103	191 €
TREVOUX	38 876 €	39 548 €	40 488 €	940 €	2 %	127	120	-7	311 €
AMBERIEUX EN DOMBES	11 003 €	14 526 €	9 383 €	-5 143 €	-35 %	59	54	-5	246 €
ARS SUR FORMANS	18 269 €	19 325 €	20 073 €	748 €	4 %	93	94	1	208 €
REYRIEUX	22 122 €	22 323 €	20 134 €	-2 189 €	-10 %	102	98	-4	219 €
JASSANS RIOTTIER	16 506 €	15 444 €	12 623 €	-2 821 €	-18 %	96	83	-12	161 €
MISERIEUX	5 159 €	4 224 €	3 289 €	- 935 €	-22 %	32	22	-10	132 €
ST ANDRE DE CORCY	20 281 €	20 106 €	17 082 €	-3 024 €	-15 %	118	93	-25	170 €
VAL DE SAONE	132 216 €	135 495 €	123 072 €	-12 423 €	-9 %	627	564	-62	216 €

GROUPEMENTS PAROISSIAUX	MONTANT PAR GROUPEMENT PAROISSIAL					NOMBRE DONATEURS			MOYEN
	2016	2017	2018	Ecart 17/18	%	2017	2018	écart	
AMBERIEU EN BUGEY	44 033 €	44 044 €	47 036 €	2 992 €	7 %	220	200	-19	200 €
AMBRONAY	7 370 €	6 055 €	8 560 €	2 505 €	41 %	31	31	0	195 €
ST RAMBERT EN BUGEY	12 919 €	12 778 €	11 443 €	-1 335 €	-10 %	76	60	-16	168 €
LAGNIEU	57 480 €	59 791 €	67 995 €	8 204 €	14 %	363	357	-6	165 €
LA PLAINE DE L AIN	121 802 €	122 667 €	135 034 €	12 366 €	10 %	690	648	-41	178 €
MEXIMIEUX	55 332 €	53 454 €	54 397 €	943 €	2 %	287	252	-35	186 €
MONTLUEL	58 010 €	62 644 €	60 081 €	-2 564 €	-4 %	248	204	-43	253 €
MIRIBEL	62 343 €	64 661 €	63 409 €	-1 432 €	-2 %	309	298	-11	209 €
LA COTIERE	175 685 €	180 759 €	177 886 €	-2 873 €	-2 %	844	754	-89	214 €
BELLEY	70 261 €	71 511 €	70 703 €	- 808 €	-1 %	328	307	-21	218 €
CHAMPAGNE EN VALRO	24 644 €	24 241 €	22 641 €	-1 600 €	-7 %	101	81	-20	240 €
HOTONNES	6 448 €	6 578 €	5 528 €	-1 050 €	-16 %	42	40	-2	157 €
SEYSSEL	480 €	470 €	510 €	40 €	9 %	8	7	-1	59 €
ARTEMARE	13 212 €	14 887 €	16 517 €	1 630 €	11 %	96	76	-20	155 €
CULOZ	12 122 €	13 339 €	13 237 €	- 102 €	-1 %	96	86	-10	139 €
HAUTEVILLE LOMPNES	23 997 €	24 598 €	22 974 €	-1 624 €	-7 %	136	120	-16	181 €
LHUIS	21 677 €	19 053 €	23 072 €	4 019 €	21 %	116	106	-10	164 €
BUGEY SUD	172 841 €	174 678 €	175 182 €	505 €	0 %	923	823	-100	189 €
NANTUA	23 896 €	21 046 €	20 954 €	- 92 €	0 %	92	81	-11	229 €
IZERNORE	10 013 €	9 438 €	9 923 €	485 €	5 %	72	68	-4	131 €
ST MARTIN COMBE DU VAL	27 223 €	22 662 €	23 087 €	425 €	2 %	142	132	-10	160 €
OYONNAX	83 206 €	84 468 €	79 493 €	-4 975 €	-6 %	376	324	-51	225 €
MONTREAL LA CLUSE	22 086 €	21 629 €	21 990 €	361 €	2 %	172	159	-13	126 €
HAUT BUGEY	166 424 €	159 243 €	155 447 €	-3 796 €	-2 %	854	764	-90	186 €
ESSY DIVONNES GEX	155 636 €	170 777 €	168 165 €	-2 612 €	-2 %	490	501	11	349 €
ST GENIS POUILLY	48 681 €	44 968 €	47 005 €	2 037 €	5 %	205	193	-12	219 €
FERNEY VOLTAIRE	120 631 €	98 065 €	96 322 €	-1 743 €	-2 %	282	266	-16	348 €
THOIRY	41 395 €	42 258 €	41 078 €	-1 180 €	-3 %	222	206	-16	190 €
BELLEGARDE/VALSERINE	49 916 €	49 627 €	49 288 €	- 338 €	-1 %	335	305	-28	148 €
PAYS GEX ET LA MICHAILLE	416 259 €	405 696 €	401 859 €	-3 837 €	-1 %	1534	1471	-63	264 €
TOTAL PAROISSES	1 953 003 €	1 975 990 €	1 893 967 €	-81 842 €	4 %	9 949	9 006	-943	199 €
HORS PAROISSE	28 816 €	31 115 €	27 260 €	-3 855 €	-12 %	119	123	4	261 €
HORS PAROISSE	28 816 €	31 115 €	27 260 €	-3 855 €	-12 %	119	123	4	261 €
TOTAL DENIER	1 981 819 €	2 007 105 €	1 921 227 €	-85 878 €	-4 %	10068	9129	-939	199 €

Le P. Davy Sanza Nzahou Mikele, vicaire à Feillens et Pont-de-Vaux

Nous continuons à découvrir les prêtres Fidei Donum qui sont arrivés cette année dans notre diocèse pour y exercer leur ministère.

Père Davy, qui êtes-vous ?

Je suis le benjamin d'une famille de sept enfants, quatre filles et trois garçons. Je suis né le 23 septembre 1986 à Brazzaville, la capitale politique de la République du Congo. J'y ai fait mes études primaires et une partie du secondaire avant de rejoindre Pointe-Noire, la capitale économique. Mes parents, tous deux catholiques, m'ont aidé à connaître le Seigneur dès mon plus jeune âge.

C'est avec une joie indicible que je servais la messe et participais au catéchisme. La piété familiale a été d'un grand appui pour l'éclosion de ma vocation. Et tout au long de mon cheminement vers le sacerdoce, j'ai providentiellement bénéficié du soutien spirituel de ma famille.

Quel a été votre parcours vers le sacerdoce ?

J'ai été reçu au baccalauréat en 2003, et j'ai été admis au séminaire propédeutique de Loango, à 10 km de Pointe-Noire, en 2005, après une année de probation dans ma paroisse d'origine. Les portes du grand séminaire de Philosophie s'étaient ensuite ouvertes devant moi et ce, à ma plus grande joie, car j'y voyais le début de la réalisation du plus beau rêve de ma vie. Deux ans plus tard, j'ai regagné mon diocèse pour y effectuer le stage inter-cycle. Année difficile pour moi d'autant plus que je venais de perdre coup sur coup mon père et mon frère aîné (médecin). A la fin de ce stage, je suis retourné à Brazzaville pour débiter les études théologiques au Grand séminaire

Cardinal Emile Biayenda. Quatre ans après j'ai effectué une année de stage à la Maison diocésaine avant d'être ordonné diacre en 2013, puis prêtre le 29 Juin 2014, pour le diocèse de Pointe-Noire.



Comme prêtre, quelles ont été vos missions ?

Comme diacre et ensuite prêtre, j'ai assumé la charge de secrétaire du service diocésain du Patrimoine pendant trois ans avant d'être affecté au petit Séminaire de Loango où j'ai été consécutivement directeur spirituel et préfet des études. De là j'ai reçu la mission de *Fidei donum* dans le diocèse de Belley-Ars.

Comment s'est passée votre arrivée dans les Pays de l'Ain ?

Depuis le 1^{er} Septembre 2018, je suis vicaire dans les groupements paroissiaux de Feillens et Pont-de-Vaux. J'ai accueilli la proposition de mon évêque comme un don de Dieu pour mon édification spirituelle et le service de l'Église Universelle. La bienveillance de mon curé, le Père Aimé Fulbert Owah (mon ancien professeur au Grand séminaire de Brazzaville) et la générosité des paroissiens m'ont aidé à m'insérer sans heurt dans la vie de ma nouvelle communauté.

« *Les églises ne sont pas pleines* », constate-t-on, pourtant je m'émerveille devant la ferveur et la régularité du « petit reste ». Si certains se plaignent à cause du « nombre », pour ma part, je me réjouis de la qualité. Bien plus, la découverte des sanctuaires présents sur le diocèse et ses environs stimule davantage mon élan et me conforte dans mes convictions. Ainsi, jour après jour, je m'abandonne au Seigneur qui m'aide à avancer au large.

Vendredi Saint : la quête pour les lieux saints

« Réveiller et accompagner l'attention que chaque chrétien doit avoir pour la Terre Sainte, car c'est là que nous sommes tous nés ! ». Ce sont les paroles du Cardinal Sandri, Préfet de la Congrégation pour les Eglises Orientales, qui nous invite à aider matériellement et à porter dans la prière les communautés chrétiennes en Terre Sainte.

La traditionnelle quête du Vendredi saint sert bien sûr à l'entretien de sanctuaires. Mais *« aussi vénérables soient-ils, ils abritent avant tout les plus anciens chrétiens que notre chrétienté connaisse, les descendants des premières communautés évangélisées par les apôtres. »* explique le F. Roger Marchal, franciscain chargé de cette collecte.

« Vivre et témoigner de la foi chrétienne aujourd'hui au Proche-Orient est difficile, nous le savons bien. Invitons et encourageons ensemble les fidèles de l'Eglise à se pencher sur ce qui germe patiemment avec le regard du Christ, celui de l'Espérance : projets éducatifs, sociaux, de dialogue, de réconciliation... Merci à ceux d'entre vous qui s'engagent en organisant des pèlerinages, des conférences ou encore des temps de prière pour la Terre Sainte. Merci à ceux qui nous renouvellent, depuis leur confiance en faveur de cette terre bénie par l'Incarnation de notre Seigneur »

Les origines de la Quête du Vendredi Saint

Saint Paul mentionne souvent la générosité des communautés chrétiennes en faveur de l'Église Mère : *« C'est une grâce de venir en aide aux fidèles de Jérusalem »* (2 Co 8, 3-4). La Collecte du Vendredi saint se situe dans ce sillage depuis le XVII^e siècle, et d'une manière obligatoire depuis 1887. Cette collecte est confiée aux franciscains. Il y a 800 ans, saint François rencontrait le Sultan d'Égypte et les premiers franciscains débarquaient en Terre Sainte. Ils ont reçu la mission de prendre

soin des Lieux saints, par la prière, l'accueil des pèlerins, le service des plus pauvres et le soutien à l'église locale de Jérusalem.

A quoi sert l'argent de la Collecte ?

L'intégralité de la quête est envoyée à la Custodie de Terre Sainte à Jérusalem : la moitié est employée dans des œuvres pastorales et sociales (soutien des paroisses, des écoles, rénovation de logements pour des familles chrétiennes...) ; 35% sont reversée aux autres institutions catholiques en Terre Sainte (patriarcats latin, maronite, copte, chaldéen...). Enfin, 13 % servent à l'entretien des sanctuaires.



Annnonce pour le Vendredi saint

Chaque Vendredi saint, la quête dans les paroisses du monde entier est une quête destinée aux communautés chrétiennes de Terre Sainte et aux Lieux saints. Grâce à votre générosité plusieurs projets sociaux, éducatifs, paroissiaux ou de rénovation verront le jour. Merci de votre soutien en faveur de la présence chrétienne en Terre Sainte.

Agenda des événements diocésains

Accompagner la personne qui souffre

Mardi 2 avril de 9h30 à 17h

à la Maison Jean-Marie Vianney (MJMV)

Journée de formation de la Pastorale de la Santé avec le P. Christian Salenson, auteur de « Bouleversante fragilité »

Contact : pastoralesante@belley-ars.fr

De Pessah à l'Eucharistie

Jeudi 4 avril à 20h30 à la MJMV

Conférence sur les racines juives de la messe, retransmis en direct sur le site diocésain

Contact : communication@belley-ars.fr

Pélé du Puy pour étudiants et jeunes pros

Samedi 6 et dimanche 7 avril au Puy-en-Velay

Contact et inscriptions : paje.ain@gmail.com

Conférence du P. Emmanuel Faure

Dimanche 7 avril à 16h à la Basilique d'Ars

Présentation du livre *Symphonie de l'humilité* par le P. Faure.

Halte spirituelle « Tous appelés à la sainteté »

Mardi 9 avril 2019 de 18h à 22h15

à la salle municipale de Péron

Enseignement de Mgr Roland

Contact : sedif.belleyars@gmail.com

Messe chrismale

Mardi 16 avril à 17h à Notre-Dame de Bourg

Semaine sainte à Rocamadour

Du mardi 16 au lundi 22 avril

Pour les jeunes de la 3^e au lycée.

Contact et inscriptions : paje.ain@gmail.com

Fête de saint Pierre Chanel

Samedi 27 avril à Cuet

7h45 : Marche de Cras-sur-Reyssouze à Cuet

10h30 : Messe présidée par Mgr Roland

12h : buffet bressan et océanien

14h30 : danses océaniques

16h30 : Procession et vêpres

Contact : sanctuairedecuet@free.fr

Joseph Fadelle à Bourg-en-Bresse

Samedi 27 avril de 15h à 18h à la MJMV

Témoignage de l'auteur de *Le Prix à payer*, musulman converti au christianisme,

Contact : communication@belley-ars.fr

500^e fête de la Saint-Marc à Montluel

Samedi 27 et Dimanche 28 avril 2019,

Dimanche à 10h : Procession de la Saint-Marc

11h15 : Messe - 13h30 : Repas

17h : Concert orgue & trompette à la collégiale

Mardi de Saint-Jean à Bourg

Mardi 30 avril de 15h à 18h à la MJMV

Formation pour les journaux paroissiaux et assemblée générale d'Images de l'Ain

Sommaire

Repartir du Christ et contempler le visage de Jésus	p. 1
Agenda de Mgr Roland	p. 2
Journée du presbyterium	p. 3
Conseil presbytéral	p. 4
Décès dans la famille diocésaine	p. 8
Denier de l'Eglise	p. 10
Présentation du P. Davy Sanza	p. 14
Quête du Vendredi Saint	p. 15
Agenda diocésain	p. 16

Église des Pays de l'Ain - Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912 - Date de parution : 1^{er} avril 2019

Directeur de la publication : P. Frédéric PELLETIER - Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : SDPC.

Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154 – 01004 Bourg-en-Bresse Cedex - 04 74 32 86 69

communication@belley-ars.fr - belley-ars.fr